



Head Office

Gilles Côté

Directeur, Développement durable
Kruger Énergie Inc.
3285, chemin Bedford
Montréal, Québec H3S 1G5
Tél. : 514-343-3100 x 2011
Cell. : 514-951-4126

275

DA4

PAR Projet d'aménagement du parc éolien
Montérégie

6211-24-036

Le 18 novembre 2010

Mme Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet éolien Montérégie – Réponses aux demandes de la
Commission (1ère série)**

Mme Poliquin,

Il me fait plaisir de vous transmettre les documents suivants en réponse aux demandes qui nous ont été transmises par courriel du 17 novembre 2010 :

-
-
-
- La liste des dix éoliennes les plus rapprochées de l'incinérateur de Mercier avec les distances applicables.

Ces informations vous sont transmises par courriel et 7 copies papier sont également transmises par courrier.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Gilles Côté
Directeur, Développement durable

p.j.

Projet éolien Montérégie

- **Quelles sont les dix (10) éoliennes les plus rapprochées de l'incinérateur de Mercier avec leur distance séparatrice?**

Le tableau suivant donne les distances entre l'incinérateur de Mercier et les dix (10) positions d'éoliennes les plus rapprochées de l'incinérateur.

| # | NUMÉRO DE POSITION D'ÉOLIENNE | STATUT | DISTANCE (KM) |
|----|-------------------------------|---------------------|---------------|
| 1 | 48 | Position de réserve | 0,87 |
| 2 | 47 | Position de réserve | 1,19 |
| 3 | 5 | Éolienne | 1,31 |
| 4 | 4 | Éolienne | 1,58 |
| 5 | 46 | Position de réserve | 1,60 |
| 6 | 3 | Éolienne | 1,91 |
| 7 | 45 | Position de réserve | 1,97 |
| 8 | 2 | Éolienne | 2,27 |
| 9 | 6 | Éolienne | 2,30 |
| 10 | 7 | Éolienne | 2,33 |

Tel que mentionné dans la réponse à la question adressée à KEMONT lors de l'audience publique du 15 novembre, un parc éolien n'émet aucune émission atmosphérique du type des émissions d'un équipement de combustion comme celui de l'incinérateur de Mercier. Il ne peut donc y avoir d'impact cumulatif à ce niveau.

Quant à l'inquiétude soulevée par un intervenant à savoir si les éoliennes pouvaient contribuer au déplacement des contaminants émis par l'incinérateur, il faut rappeler que la rotation des pales d'une éolienne n'augmente aucunement la vitesse du vent en aval de l'éolienne; au contraire, la vitesse du vent est réduite en aval des pales.